

**Comité d'aide à la création de « comités citoyens consultatifs »**  
(code général des collectivités locales art L-2143-2) 20/11/2016  
Communication

Nous avons l'année scolaire précédente réalisé expérimentalement un « **Atelier citoyen** » au sein des Colibris de chartres », et nous sommes intervenus au cercle laïque de Dreux avec l'association Partagir, sur le thème de la **participation citoyenne**, de même que nous avons participé au village Alternatiba de septembre 2015.

Nous avons travaillé et rassemblé tout ce qui a été dit par la centaine de participants aux différentes séances. Ce travail a donné lieu à un **lourd document de référence** au mois d'aout que nous vous renvoyons. Il a depuis suscité un vif intérêt chez les élus, en Eure-et-Loir, en les amenant à envisager de faire évoluer **l'écoute d'une parole citoyenne**.

Nous restons très proches de la philosophie de Pierre Rabbi, mais nous continuons le travail entrepris **sans appartenance particulière** à telle ou telle association ou parti politique : à titre individuel, **des membres de tel ou tel groupement peuvent apporter leur aide et leurs compétences pour promouvoir une parole citoyenne dans leur territoire sans pour autant engager l'association à laquelle ils appartiennent.**

Nous donnons un contenant (méthodes, informations, site d'échanges), le contenu appartient à ceux qui souhaitent travailler et réaliser un projet local. Notre seul propos est de répandre la création de « **Comités consultatifs citoyens** » dans les communes : un véritable outil de la démocratie réelle.

Tous ceux qui pensent « **je suis la société, je suis l'économie, je suis l'expert de mon lieu de vie** ». Tout ceux qui se groupent et pensent qu'il est possible de faire quelque chose pour l'homme et la nature et qui souhaitent le faire valoir de façon constructive et légale.

La parole citoyenne, exprime de façon unanime quel que soient l'objet et les actions des associations une triple attente : « **je veux être informé, je veux pouvoir faire des propositions locales et si possible faire entendre le social dans les décisions prises par les élus.** »

**Le laboratoire citoyen agit, évolue et devient un comité d'aide à la création de « comités citoyens consultatifs » dans leur Quartier, Village ou Ville.**

Quelle qu'en soit leur importance, des actions entreprises par les associations peuvent légalement faire des propositions qui seront étudiées par les conseils municipaux et le maire. Tout groupe qui se constitue le temps d'une réalisation devient une personne morale, dispose de la liste de tous les administrés, d'une salle de réunion. Le travail peut se faire avec le maire a défaut quelques conseillers.

La proposition finale est examinée par le conseil municipal. Le comité consultatif devient une « personne morale » le temps de la réalisation du projet.

Le comité consultatif dispose de la liste de tous les électeurs pour faire connaître le projet et faire appel à toutes compétences locales.

Nous vous communiquerons aussi le calendrier de nos activités, de nos conférences et de nos actions. Notre modèle de fonctionnement est socio-cratique.

Nous construisons un site indépendant de communication, de méthodes, d'accueil et d'aide apportés à tous ceux qui perçoivent l'intérêt d'apporter des améliorations au sein de leur territoire. **C'est une manière légale de construire ensemble un après « Demain » ignorée du grand public.**

**Nous sommes à disposition pour toute information complémentaire**

**le Samedi 3 décembre , nous organisons une grande réunion débat  
Foyer d'accueil chartrain**

**17 rue Hubert Lathan. Chartres. Bienvenue à tout visiteur.**

**André Bellon ancien député, président de la commission des affaires étrangères de l'assemblée nationale (président d'un mouvement pour une constituante)**

**Yvan Lubraneski maire de la commune des Molières ( membre des « Communes citoyennes » )**

Viendront répondre à vos interrogations sur la réalité de la participation citoyenne dans les communes d'aujourd'hui et de demain.

Bien citoyennement solidaires

René polin

Helene Lagraulet.